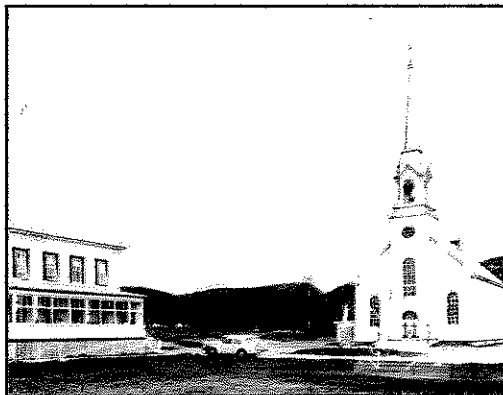


**Position de la Société d'histoire de Charlevoix concernant la
proposition de délimitation pour la circonscription de
Charlevoix présentée par la
Commission de la représentation électorale**



**Par Serge Gauthier, Ph.D
et Christian Harvey B.A.**

2008

Société d'histoire de Charlevoix
C.P. 172, La Malbaie (Québec) G5A 1T7
Téléphone : (418) 665-8159
Courriel : shdc@sympatico.ca
Web : www.shistoirecharlevoix.com

La Société d'histoire de Charlevoix s'oppose au redécoupage de la circonscription de Charlevoix proposé par la Commission de la représentation électorale du Québec

L'annonce du projet de créer la nouvelle circonscription Beaupré-Charlevoix par le Directeur général des Élections du Québec inquiète grandement la Société d'histoire de Charlevoix pour des motifs historiques et sociologiques.

L'intégrité du Charlevoix traditionnel à maintenir

De prime abord, les limites du Charlevoix traditionnel recouvrent un espace géographique naturel bien défini compris entre l'imposant massif des Laurentides, dans le secteur des Caps, et la rivière Saguenay. Sur le plan municipal, ce territoire comprend l'ensemble des municipalités situées entre Petite-Rivière-Saint-François et Baie-Sainte-Catherine.

Mais les limites du Charlevoix traditionnel réfèrent surtout à l'espace seigneurial dont la concession s'effectue dès le 17^e siècle sous le régime français avec les seigneuries de Beaupré en 1636 (incluant les actuelles localités de Petite-Rivière-Saint-François, de Saint-Urbain et d'une partie de Baie-Saint-Paul), Malbaie en 1653 (dont font partie Saint-Irénée, Saint-Aimé-des-Lacs, Clermont, La Malbaie et Saint-Siméon), du Gouffre en 1682 (Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain), Les Éboulements en 1683 et île aux Coudres en 1687. Au 19^e siècle, avec la saturation avancée de l'espace seigneurial, des cantons sont érigés souvent longtemps après avoir été « squattés », mais seulement quelques-uns d'entre eux seront véritablement occupés : Settrington en 1822 (actuelle localité de Saint-Hilarion), Callières en 1864 (partie prenante de Saint-Siméon), Saguenay en 1863 (Baie-Sainte-Catherine) ainsi que De Sales en 1868 (aujourd'hui Notre-Dame-des-Monts); plus tardivement au 20^e siècle, suivent les cantons Sagard et Chauveau en 1919¹.

Dès lors, ce territoire est considéré sur le plan administratif comme une entité en elle-même devenant au fil des siècles la circonscription électorale de Northumberland de 1792 à 1830, de Saguenay de 1830 à 1855 et de Charlevoix jusqu'à aujourd'hui. Cet espace n'a jamais fait l'objet d'aucune division malgré les ajouts multiples d'autres espaces au fil des redécoupages des limites du comté électoral. Regardons de plus près le lien avec Saint-Siméon, Baie-Sainte-Catherine et, plus récent, du canton Sagard.

¹ Serge GAUTHIER et Normand PERRON. *Histoire de Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2000. p. 80-90.

Le peuplement de la partie Est de la région de Charlevoix s'amorce véritablement à la suite de la Conquête, en 1762, avec le découpage de l'ancienne seigneurie de Malbaie en deux sections distinctes: du Cap aux Oies à la rivière Malbaie, à John Nairne, et de Cap-à-l'Aigle à la rivière Noire, à Malcolm Fraser. Progressivement, l'occupation du territoire de la seigneurie de Mount Murray s'étend vers le secteur de Saint-Siméon et se rend dès les années 1820-1830 jusqu'aux terres de la rivière Noire². Mais déjà, dès les années 1830, les futurs cantons Callières et Saguenay sont occupés par quelques habitants chargés de la mise en valeur de moulins à scie le long des différentes rivières à la Baie-des-Rochers, à Port-aux-Quilles ou à la Rivière-aux-Canards. Puis, ce territoire est rapidement « squatté » par des colons agriculteurs à la recherche de nouvelles terres.

Preuve de sa croissance démographique, le secteur de Saint-Siméon se forme rapidement comme une entité autonome au carrefour de la région du Saguenay et de la Côte-Nord; en 1869, la municipalité et la paroisse de Saint-Siméon sont officiellement formés. Pour sa part, Baie-Sainte-Catherine, en raison d'une population faible, tarde à se structurer surtout à cause des activités sporadiques de la compagnie Price, principal employeur du lieu qui déménage ses opérations ailleurs; il faut attendre en 1904 pour que le canton Saguenay soit érigé sur le plan municipal et, en 1951, sur le plan paroissial³. Permettons-nous d'ajouter le cas du canton Sagard, sous la gestion de la MRC de Charlevoix-Est, qui a été récemment ajouté à la circonscription électorale de Charlevoix. Cette colonie de peuplement formée en 1932 à l'initiative du curé de Saint-Siméon, l'abbé Joseph Gauthier⁴, constitue à n'en pas douter une extension naturelle de la population du Charlevoix traditionnel.

Il importe ainsi, selon nous, de conserver l'intégrité du Charlevoix dit traditionnel à l'intérieur de la nouvelle circonscription soit le territoire allant de Baie-Sainte-Catherine à Petite-Rivière-Saint-François. Le retrait des municipalités de Baie-Sainte-Catherine et de Saint-Siméon de la nouvelle circonscription est d'ailleurs incompréhensible en ce qu'il amène une perte d'électeurs plutôt que la hausse recherchée au préalable par la Commission de la représentation électorale. D'autre part sur le plan historique et social, ce serait une aberration de joindre ces deux localités si typiquement charlevoisiennes à la Haute-Côte-Nord (circonscription de René-Lévesque) où elles n'ont même pas de liens géographiques directs. Les retrancher de leur espace traditionnel n'est rien d'autre en fait qu'une dénaturaison grave et injustifiable de ce milieu.

² Christian HARVEY. *La seigneurie de Mount Murray et ses habitants*. La Malbaie, Les Éditions Charlevoix, 2008.

³ Serge GAUTHIER et al. *Guide des archives de Charlevoix*. Québec, IQRC, 1985. 97 p.

⁴ Christian HARVEY. « L'histoire du canton Sagard (1932-2002) », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 40 (Mai 2002) : 2-9.

Le Charlevoix traditionnel, un milieu social distinct de la banlieue de Québec

D'autre part, nous ne nous opposons pas au prolongement de la circonscription vers la Côte-de-Beaupré ce qui dans les faits est réalisé déjà avec les municipalités de Beaupré et de Sainte-Anne-de-Beaupré déjà intégrées dans la circonscription de Charlevoix. Cependant, des différences notables au niveau du lien plus prononcé de ce secteur avec la grande région de Québec se sont affirmées au cours des dernières années et il nous semble souhaitable d'être prudent en ce domaine. Ainsi, pourquoi par exemple ne pas maintenir l'île d'Orléans et Boischatel dans la circonscription de Montmorency et conserver Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine dans Charlevoix-Beaupré, et ce, quitte à y ajouter Château-Richer, l'Ange-Gardien afin d'atteindre un niveau plus acceptable d'électeurs?

Enfin, il nous semble important par-dessus tout de conserver à la région de Charlevoix un poids politique minimal au lieu de morceler cette entité historique et sociale reconnue. Nous invitons la population charlevoisienne à se mobiliser sur cette question avant que la circonscription nommée en l'honneur de l'historien Pierre-François-Xavier de Charlevoix en 1855 ne perde tout son sens historique et par le fait même efface l'histoire d'une région qui doit continuer d'exister sur le plan symbolique et dans la réalité concrète car autrement c'est toute une partie de l'héritage culturel de Charlevoix ou même du Québec qui s'en trouve menacé.

BIBLIOGRAPHIE

GAUTHIER, Serge et Normand PERRON. *Histoire de Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2000. 387 p.

GAUTHIER, Serge et al. *Guide des archives de Charlevoix*. Québec, IQRC, 1985. 97 p.

HARVEY, Christian. « L'histoire du canton Sagard (1932-2002) », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 40 (Mai 2002) : 2-9.

HARVEY, Christian. *La seigneurie de Mount Murray et ses habitants*. La Malbaie, Les Éditions Charlevoix, 2008. 80 p.